

**Liste des tests de la plausibilité échantillon des exploitations de référence No 014\_... Version 3.1\_31.10.15;**  
**les numéros en rouge sont nouveaux par rapport à la version V3.0**

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_00800	Le logiciel et la version de l'extraction DC (AT shared) sont actuels.	Le logiciel et la version de l'extraction DC (AT shared) ne sont pas actuels.
014_00900	Le logiciel et la version de l'extraction DC (AT common) sont actuels.	Le logiciel et la version de l'extraction DC (AT common) ne sont pas actuels.
014_00925	Le logiciel et la version du programme de comptabilité sont compatibles avec la version d'extraction.	Le logiciel et la version du programme de comptabilité ne sont pas compatibles avec la version d'extraction.
014_00950	Le logiciel et la version du programme de comptabilité (partie technique) sont compatibles avec la version d'extraction.	Le logiciel et la version du programme de comptabilité (partie technique) ne sont pas compatibles avec la version d'extraction.
014_00970	L'année comptable du boucllement correspond à l'année comptable de la livraison.	L'année comptable du boucllement ne correspond pas à l'année comptable de la livraison.
014_00980	La taille minimale d'une exploitation de référence est atteinte.	La taille minimale d'une exploitation de référence n'est pas atteinte. L'exploitation ne sera pas indemnisée et ne sera pas considérée pour l'analyse.
014_01100	La commune est indiquée.	La commune n'est pas indiquée.
014_01200	La commune correspond au canton.	La commune ne correspond pas au canton.
014_01300	Le canton est indiqué et est plausible.	Le canton n'est pas indiqué ou n'est pas plausible.
014_01400	La zone est indiquée et est plausible.	La zone n'est pas indiquée ou n'est pas plausible.
014_01500	L'altitude est indiquée et est plausible.	L'altitude n'est pas indiquée ou n'est pas plausible.
014_01600	Lorsqu'il y a production de lait (branche de production Bétail laitier et élevage), la mention "Lait produit sans ensilage" est indiquée et est plausible.	La mention "Lait produit sans ensilage" n'est pas indiquée ou n'est pas plausible.
014_01800	Le numéro du service comptable et fiduciaire est indiqué et est plausible.	Le numéro du service comptable et fiduciaire n'est pas indiqué ou n'est pas plausible.
014_01810	Le numéro du service comptable et fiduciaire est plausible.	Le numéro du service comptable et fiduciaire n'est plus valable.
014_01900	Le numéro des services comptables et fiduciaires correspond aux trois premiers chiffres du numéro d'identification de l'exploitation.	Le numéro des services comptables et fiduciaires ne correspond pas aux trois premiers chiffres du numéro d'identification de l'exploitation.
014_02000	Le numéro d'exploitation (partie du numéro d'identification de l'exploitation avant la reprise) est différent du numéro d'exploitation actuel (partie du numéro d'identification actuel de l'exploitation).	Le numéro d'exploitation avant la reprise est le même que le numéro d'exploitation actuel.
014_02200	La 1ère à la 3ème position du numéro d'identification de l'exploitation avant le changement de service comptable et fiduciaire sont différentes du numéro du service comptable et fiduciaire actuel.	La 1ère à la 3ème position du numéro d'identification de l'exploitation avant le changement de service comptable et fiduciaire sont les mêmes que le numéro du service comptable et fiduciaire actuel.
014_02400	Le numéro d'exploitation indiqué correspond au numéro d'exploitation qui figure dans le champ "Exploitation" du fichier d'exploitation.	Le numéro d'exploitation indiqué ne correspond pas au numéro d'exploitation qui figure dans le champ "Exploitation" du fichier d'exploitation.
014_03000	La forme d'exploitation est indiquée et est plausible.	La forme d'exploitation n'est pas indiquée ou n'est pas plausible.
014_03100	Les exploitations en propriété indiquent l'année d'achat du domaine (reprise de l'exploitation).	L'année d'achat du domaine n'est pas indiquée ou n'est pas plausible (propriétaires).

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_03200	Lorsque la reprise de l'exploitation en propriété a eu lieu en 1995 ou plus tard, les exploitations en propriété indiquent le prix d'achat des actifs du domaine (cf. Dir. chap. 13.7).	Le prix d'achat des actifs du domaine n'est pas indiqué (propriétaires).
014_03300	Lorsque la reprise de l'exploitation en propriété a eu lieu en 1995 ou plus tard, les exploitations en propriété indiquent la valeur des actifs fermiers à la date de la reprise (cf. Dir. chap. 13.7).	La valeur des actifs fermiers à la date de la reprise de l'exploitation en propriété n'est pas indiquée (propriétaires).
014_03400	Lorsque la reprise de l'exploitation en propriété a eu lieu en 1995 ou plus tard, les exploitations en propriété indiquent la valeur de rendement des actifs du domaine à la date de la reprise (cf. Dir. chap. 13.7).	La valeur de rendement à la date de la reprise de l'exploitation en propriété n'est pas indiquée (propriétaires).
014_03410	"Année de début du fermage" est indiquée (seulement fermier).	Eigentümer mit Angabe zu "Betrieb in Pacht seit".
014_03500	Les exploitations en fermage indiquent l'année de début du fermage (cf. Dir. chap. 13.6).	L'année "exploitation en fermage depuis" n'est pas indiquée (fermiers).
014_03600	Dans les exploitations en fermage, l'année de début du fermage est inférieure ou égale à l'année comptable en cours.	L'année indiquée sous "exploitation en fermage depuis" n'est pas plausible (fermiers).
014_03700	Les exploitations en fermage indiquent la part du fermage des bâtiments d'habitation (cf. Dir. chap. 13.6) ou payent un loyer ou possèdent un bâtiment d'habitation.	La part du fermage des bâtiments d'habitation, ou le loyer payé ou encore le bâtiment d'habitation dans le bilan ne sont pas indiqués (fermiers).
014_03710	La part du fermage des bâtiments d'habitation est exprimée en pour cent.	La part du fermage des bâtiments d'habitation n'est pas plausible (fermiers).
014_03800	Les exploitations en fermage afferment le domaine complet (cf. Dir. chap. 13.5.1).	Les surfaces du domaine complet affermé ne sont pas indiquées (fermiers).
014_03900	Les exploitations en propriété indiquent l'année de recensement la plus récente pour la valeur fiscale/valeur de rendement des actifs du domaine (cf. Dir. chap. 13.7).	L'année de recensement la plus récente pour la valeur fiscale/valeur de rendement des actifs du domaine n'est pas indiquée (propriétaires).
014_04000	Dans les exploitations en propriété, l'année d'achat des actifs du domaine est inférieure ou égale à l'année comptable en cours.	L'année indiquée pour l'achat des actifs du domaine n'est pas plausible (propriétaires).
014_04010	"Année d'achat des actifs du domaine" est indiquée (seulement propriétaire).	Fermiers avec "Année d'achat des actifs du domaine".
014_04100	Les exploitations en propriété indiquent la valeur fiscale/valeur de rendement la plus récente des actifs du domaine (cf. Dir. chap. 13.7).	La valeur fiscale/valeur de rendement la plus récente des actifs du domaine n'est pas indiquée (propriétaires).
014_04110	L'année de recensement la plus récente pour la valeur fiscale/valeur de rendement des actifs du domaine est indiquée (propriétaires), cf. Dir. chap. 13.7.	L'année de recensement la plus récente pour la valeur fiscale/valeur de rendement des actifs du domaine n'est pas indiquée ou n'est pas plausible (propriétaires).
014_04200	La forme de collaboration est indiquée et est plausible (cf. Dir. chap. 13.2).	La forme de collaboration n'est pas indiquée ou n'est pas plausible.
014_04300	La forme de propriété est indiquée et est plausible (cf. Dir. chap. 13.2).	La forme de propriété n'est pas indiquée ou n'est pas plausible.
014_04400	La forme de production est indiquée et est plausible (cf. Dir. chap. 13.2).	La forme de production n'est pas indiquée ou n'est pas plausible.
014_04410	L'année de conversion à l'agriculture biologique est plausible, cf. Dir. chap. 13.2.	L'année de conversion à l'agriculture biologique n'est pas plausible.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_04420	Le mode d'exploitation indiqué correspond à la date de reconversion.	Le mode d'exploitation "Bio en conversion" n'est pas plausible car la reconversion a eu lieu il y a plus de 4 ans.
014_04500	La communauté d'élevage (CE) est indiquée et est plausible (cf. Dir. chap. 13.2).	La CE n'est pas indiquée ou n'est pas plausible.
014_04510	La participation de la communauté partielle d'exploitation (CPE) est plausible (généralement pas des communautés d'exploitations), cf. Dir. chap. 13.2.	Des communautés d'exploitations ne participent généralement pas aux communautés partielle d'exploitation.
014_04600	La composition des surfaces (surface en propriété, surface prise en fermage et surface du fermage du domaine complet) correspond à la surface de l'exploitation (cf. Dir. chap. 13.5.1).	La surface de l'exploitation ne correspond pas aux détails des surfaces "en propriété", "prises en fermage" ou au "fermage du domaine complet".
014_04610	La composition des surfaces (surface productive, surfaces en dehors de la SAU sans surfaces de compensation écologiques en dehors de la SAU, surfaces écologiques en dehors de la SAU et surface donnée en fermage) correspond à la surface de l'exploitation (cf. Dir. chap. 13.5.1).	La surface de l'exploitation ne correspond pas aux détails "surface productive", "surfaces en dehors de la SAU, sans surfaces de compensation écologiques en dehors de la SAU", "surfaces écologiques en dehors de la SAU" et "surface donnée en fermage".
014_04620	La surface des cultures dérobées fourragères est plausible.	La surface des cultures dérobées fourragères n'est pas plausible.
014_04630	Le nombre d'arbres fruitiers haute-tige est plausible.	Le nombre d'arbres fruitiers haute-tige n'est pas plausible.
014_04640	Le nombre d'arbres isolés indigènes adaptés au site est plausible.	Le nombre d'arbres isolés indigènes adaptés au site n'est pas plausible.
014_04700	Les unités de logement (UL) correspondant au droit d'habitation évalué sont indiquées (cf. Dir. chap. 13.8).	Les UL correspondant au droit d'habitation évalué ne sont pas indiquées.
014_04710	Le nombre des unités de logement (UL) totales est plausible (<100).	Le nombre des UL totales n'est pas plausible.
014_04800	La répartition des unités de logement (UL) pour le bâtiment d'habitation figurant au bilan est indiquée (cf. Dir. chap. 8.5.3, 13.8).	Les UL du bâtiment d'habitation figurant au bilan ne sont pas indiquées.
014_04900	Pour les exploitations en propriété, l'inscription du bâtiment d'habitation au bilan va de pair avec l'indication des unités de logement (UL) (cf. Dir. chap. 8.5.3, 13.8)	Le bâtiment d'habitation ne figure pas au bilan ou le loyer payé n'est pas indiqué (propriétaires, UL >0).
014_05000	La répartition des unités de logement (UL) pour le bâtiment d'habitation compris dans la part de fermage est indiquée (cf. Dir. chap. 8.5.3, 13.8).	Les UL du bâtiment d'habitation ne sont pas indiquées (part du fermage bâtiment d'habitation >0).
014_05100	Pour les exploitations en fermage, l'indication de la part du fermage bâtiment d'habitation va de pair avec l'indication des unités de logement (UL) (cf. Dir. chap. 8.5.3, 13.8) ou elles payent un loyer ou elles possèdent un bâtiment d'habitation.	La part du fermage bâtiment d'habitation, ou le loyer payé ou encore le bâtiment d'habitation dans le bilan ne sont pas indiqués, (fermiers, UL >0).
014_05500	Pour les exploitations avec des animaux consommant des fourrages grossiers, la ventilation du foin est indiquée (cf. Dir. chap. 13.4).	Les informations relatives à la ventilation du foin ne sont pas indiquées ou ne sont pas plausibles (UGBFG >0).
014_05600	Les informations relatives aux systèmes d'aménagement d'étable des vaches laitières sont indiquées (cf. Dir. chap. 13.4).	Les informations relatives aux systèmes d'aménagement d'étable des vaches laitières ne sont pas indiquées ou ne sont pas plausibles.
014_05700	L'alimentation des vaches laitières (ensilage oui ou non) est indiquée.	L'alimentation des vaches laitières (ensilage oui ou non) n'est pas indiquée.
014_07000	La somme des valeurs individuelles correspond aux indications de la SAU fournie.	La surface agricole utile totale ne correspond pas aux détails.
014_09000	Les jours de travail sont indiqués (cf. Dir. chap. 6.3).	Les jours de travail ne sont pas indiqués.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_09100	La somme de tous les jours de travail par personne est inférieure ou égale à 365.	La somme de tous les jours de travail par personne n'est pas plausible.
014_09150	Les indications concernant la saisie par groupe/saisie individuelle des données personnelles sont plausibles.	Les indications concernant la saisie par groupe/saisie individuelle des données personnelles ne sont pas plausibles.
014_09200	L'année de naissance des personnes est plausible (entre 1900 et l'année comptable).	L'année de naissance d'une ou plusieurs personnes n'est pas plausible (pas entre 1900 et l'année comptable).
014_09210	L'âge du chef d'exploitation et/ou l'âge de la cheffe d'exploitation sont plausibles.	L'âge du chef d'exploitation et/ou l'âge de la cheffe d'exploitation ne sont pas plausibles.
014_09300	L'indication du sexe est plausible (cf. Dir. chap. 6.4.2).	L'indication du sexe n'est pas plausible.
014_09400	Les indications relatives à la formation agricole sont plausibles (cf. Dir. chap. 6.4.2).	Les indications relatives à la formation agricole ne sont pas plausibles.
014_09500	Les indications relatives à la formation rurale/ménagère sont plausibles (cf. Dir. chap. 6.4.2).	Les indications relatives à la formation rurale/ménagère ne sont pas plausibles.
014_09600	Les indications relatives à la formation non-agricole sont plausibles (cf. Dir. chap. 6.4.2).	Les indications relatives à la formation non-agricole ne sont pas plausibles.
014_09700	Les indications relatives à la rémunération sont plausibles (cf. Dir. chap. 6.4.2).	Les indications relatives à la rémunération ne sont pas plausibles.
014_09800	Les indications relatives à la relation par rapport à la famille sont plausibles (cf. Dir. chap. 6.4.2).	Les indications relatives à la relation par rapport à la famille ne sont pas plausibles.
014_09900	Les indications relatives au rôle des personnes sont plausibles (cf. Dir. chap. 6.4.2).	Les indications relatives au rôle des personnes ne sont pas plausibles.
014_10000	Le facteur de rentabilité de la main-d'oeuvre est plausible (cf. Dir. chap. 6.3.3).	Le facteur de rentabilité de la main-d'oeuvre n'est pas plausible.
014_10100	L'année de naissance de toutes les personnes qui comptent plus de 50 JT ou qui vivent dans le ménage du couple d'exploitants, est indiquée (cf. Dir. chap. 6.4).	L'année de naissance d'une ou de plusieurs personnes n'est pas indiquée.
014_10200	Le sexe de toutes les personnes qui comptent plus de 50 JT ou qui vivent dans le ménage du couple d'exploitants, est indiqué (cf. Dir. chap. 6.4).	Le sexe d'une ou de plusieurs personnes n'est pas indiqué.
014_10300	Pour toutes les personnes qui affichent un nombre de jours de travail supérieur à zéro, la rémunération est également indiquée (cf. Dir. chap. 6.3.1).	La rémunération n'est pas indiquée pour une ou plusieurs personnes affichant un nombre de jours de travail supérieur à zéro.
014_10400	La relation par rapport à la famille de toutes les personnes qui comptent plus de 50 JT ou qui vivent dans le ménage du couple d'exploitants, est indiquée (cf. Dir. chap. 6.4).	La relation par rapport à la famille d'une ou de plusieurs personnes n'est pas indiquée.
014_10500	Le rôle de toutes les personnes qui comptent plus de 50 JT ou qui vivent dans le ménage du couple d'exploitants, est indiqué (cf. Dir. chap. 6.4).	Le rôle d'une ou de plusieurs personnes n'est pas indiqué.
014_10510	Le chef /la cheffe d'exploitation est indiqué.	Le chef /la cheffe d'exploitation n'est pas indiqué.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_10520	Les jours de travail du chef/de la cheffe d'exploitation sont indiqués (cf. Dir. chap. 6.3.1).	Les jours de travail du chef/de la cheffe d'exploitation ne sont pas indiqués.
014_10530	Le chef/la cheffe est indiqué comme main-d'oeuvre non rémunéré (cf. Dir. chap. 6.2.1).	Le chef/la cheffe est indiqué comme main-d'oeuvre rémunéré.
014_10600	La formation agricole de toutes les personnes qui comptent plus de 50 jours de travail ou qui sont chef(fe) d'exploitation ou partenaire, est indiquée (cf. Dir. chap. 6.6).	La formation agricole n'est pas indiquée (personnes avec plus de 50 JT, chef(fe) d'exploitation ou partenaire).
014_10700	La formation rurale/ménagère de toutes les personnes qui comptent plus de 50 jours de travail ou qui sont chef(fe) d'exploitation ou partenaire, est indiquée (cf. Dir. chap. 6.6).	La formation rurale/ménagère n'est pas indiquée (personnes avec plus de 50 JT, chef(fe) d'exploitation ou partenaire).
014_10800	La formation non-agricole de toutes les personnes qui comptent plus de 50 jours de travail ou qui sont chef(fe) d'exploitation ou partenaire, est indiquée (cf. Dir. chap. 6.6).	La formation non-agricole n'est pas indiquée (personnes avec plus de 50 JT, chef(fe) d'exploitation ou partenaire).
014_10850	Le facteur de rentabilité de la main-d'oeuvre est indiqué pour toutes les personnes dont les jours de travail sont supérieurs à zéro.	Le facteur de rentabilité de la main-d'oeuvre n'est pas indiqué pour une ou plusieurs personnes dont les jours de travail sont supérieurs à zéro.
014_11000	La somme des jours de travail mentionnée sous "dont" est inférieure aux jours de travail de l'exploitation agricole (formulée pour toute la main-d'oeuvre).	La somme des jours de travail mentionnée sous "dont" est supérieure aux jours de travail de l'exploitation agricole.
014_11100	Les jours de travail des membres de la famille (non rémunérés) sont indiqués.	Les jours de travail des membres de la famille (non rémunérés) ne sont pas indiqués.
014_11200	L'âge du partenaire est plausible.	L'âge du partenaire n'est pas plausible (<= 15 ans).
014_11300	Les unités de consommation des personnes individuelles s'élèvent à 1.0 au maximum.	Les unités de consommation des personnes individuelles ne sont pas plausibles (>1.0).
014_11400	Les unités de consommation des personnes sont indiquées (exploitations individuelles).	Les unités de consommation des personnes (exploitations individuelles) font défaut.
014_11500	Le rapport entre les jours de travail des employés et les coûts de personnel est plausible.	Les jours de travail des employés ou les coûts de personnel ne sont pas plausibles (coûts de personnel sans valeur locative calculée en fonction des coûts et sans autres coûts de personnel par jour de travail normalisé > 300 francs).
014_11600	Le rapport entre les jours de travail des unités de main-d'oeuvre familiales et le revenu du travail par unité de main-d'oeuvre familiale est plausible.	Les jours de travail des unités de main-d'oeuvre familiales ou le revenu du travail par unité de main-d'oeuvre familiale ne sont pas plausibles (>200'000 francs par unité de main-d'oeuvre familiale)
014_15600	Le maïs-ensilage est une branche de production propre.	Surface de maïs-ensilage sans branche de production propre.
014_15700	Les betteraves fourragères sont une branche de production propre.	Surface de betteraves fourragères sans branche de production propre.
014_15750	La surface des prairies temporaires est plausible.	La surface des prairies temporaires n'est pas plausible (zones de montagne III et IV).

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_15760	Les indications relatives aux arbres fruitiers haute-tige sont plausibles (pour les plantations, seuls les petits vergers sont autorisés).	La surface indiquée pour les arbres fruitiers haute-tige n'est pas plausible, seules les plantations jusqu'à 20 ares sont considérées comme des petits vergers
014_16510	Valeurs positives. Bétail laitier et élevage. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Bétail laitier et élevage. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16520	Valeurs positives. Vaches nourrices et allaitantes. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Vaches nourrices et allaitantes. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16530	Valeurs positives. Engraissement de gros bétail. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Engraissement de gros bétail. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16540	Valeurs positives. Engraissement de veaux. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Engraissement de veaux. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16550	Valeurs positives. Elevage de chevaux. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Elevage de chevaux. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16560	Valeurs positives. Elevage de moutons. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Elevage de moutons. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16570	Valeurs positives. Elevage de chèvres. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Elevage de chèvres. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16580	Valeurs positives. Porcs en général. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Porcs en général. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16590	Valeurs positives. Porcs d'élevage. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Porcs d'élevage. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16600	Valeurs positives. Porcs d'engraissement. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Porcs d'engraissement. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16610	Valeurs positives. Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de saillie. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de saillie. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16620	Valeurs positives. Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de mise bas. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de mise bas. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16624	Les valeurs sont positives. RTTP, exploitation d'avancement de porcelets. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeurs négatives: RTTP, exploitation d'avancement de porcelets. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation.
014_16628	Les valeurs sont positives. RTTP, exploitation de gestation. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeurs négatives: RTTP, exploitation de gestation. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16630	Valeurs positives. Autres volailles. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Autres volailles. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation
014_16640	Valeurs positives. Autres animaux consommant des fourrages grossiers. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation	Valeur(s) négative(s). Autres animaux consommant des fourrages grossiers. Cheptels moyens des animaux propres à l'exploitation

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_16650	Valeurs positives. Bétail laitier et élevage. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Bétail laitier et élevage. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16660	Valeurs positives. Vaches nourrices et allaitantes. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Vaches nourrices et allaitantes. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16670	Valeurs positives. Engraissement de gros bétail. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Engraissement de gros bétail. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16680	Valeurs positives. Engraissement de veaux. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Engraissement de veaux. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16690	Valeurs positives. Elevage de chevaux. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Elevage de chevaux. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16700	Valeurs positives. Elevage de moutons. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Elevage de moutons Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16710	Valeurs positives. Elevage de chèvres. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Elevage de chèvres. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16720	Valeurs positives. Porcs en général. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Porcs en général. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16730	Valeurs positives. Porcs d'élevage. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Porcs d'élevage. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16740	Valeurs positives. Porcs d'engraissement. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Porcs d'engraissement. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16750	Valeurs positives. Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de saillie. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de saillie. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16760	Valeurs positives. Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de mise bas. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de mise bas. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16764	Les valeurs sont positives. RTTP, exploitation d'avancement de porcelets. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). RTTP, exploitation d'avancement de porcelets. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16768	Les valeurs sont positives. RTTP, exploitation de gestation. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). RTTP, exploitation de gestation. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16770	Valeurs positives. Autres volailles. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Autres volailles. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16780	Valeurs positives. Autres animaux consommant des fourrages grossiers. Cheptels moyens des animaux propres absents.	Valeur(s) négative(s). Autres animaux consommant des fourrages grossiers. Cheptels moyens des animaux propres absents.
014_16790	Valeurs positives. Bétail laitier et élevage. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Bétail laitier et élevage. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16800	Valeurs positives. Vaches nourrices et allaitantes. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Vaches nourrices et allaitantes. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_16810	Valeurs positives. Engraissement de gros bétail. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Engraissement de gros bétail. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16820	Valeurs positives. Engraissement de veaux. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Engraissement de veaux. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16830	Valeurs positives. Elevage de chevaux. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Elevage de chevaux. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16840	Valeurs positives. Elevage de moutons. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Elevage de moutons. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16850	Valeurs positives. Elevage de chèvres. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Elevage de chèvres. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16860	Valeurs positives. Porcs en général. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Porcs en général. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16870	Valeurs positives. Porcs d'élevage. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Porcs d'élevage. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16880	Valeurs positives. Porcs d'engraissement. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Porcs d'engraissement. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16890	Valeurs positives. Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de saillie. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de saillie. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16900	Valeurs positives. Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de mise bas. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de mise bas. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16904	Les valeurs sont positives. RTTP, exploitation d'avancement de porcelets. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). RTTP, exploitation d'avancement de porcelets. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16908	Les valeurs sont positives. RTTP, exploitation de gestation. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). RTTP, exploitation de gestation. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16910	Valeurs positives. Autres volailles. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Autres volailles. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16920	Valeurs positives. Autres animaux consommant des fourrages grossiers. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.	Valeur(s) négative(s). Autres animaux consommant des fourrages grossiers. Cheptels moyens des animaux étrangers présents.
014_16980	L'effectif d'animaux propres est supérieur à l'effectif d'animaux propres absents. Effectifs moyens de bovins.	L'effectif d'animaux propres absents est supérieur à l'effectif d'animaux propres. Effectifs moyens de bovins.
014_17000	Le cheptel porcin moyen est au moins 1/4 du cheptel initial + cheptel final (rendement > 5'000 francs).	Le cheptel porcin moyen n'est pas au moins 1/4 du cheptel initial + cheptel final.
014_17050	Le cheptel de porcs d'élevage moyen (truies) se compose au moins des truies allaitantes et truies non allaitantes de plus de 6 mois.	Le cheptel de porcs d'élevage moyen (truies) ne comprend pas la répartition en truies allaitantes et truies non allaitantes de plus de 6 mois.
014_17100	Le rendement total par UGB-porcs se situe sur une échelle plausible (de 2500 à 20'000).	Le rendement total par UGB-porcs n'est pas plausible.



No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_17200	Concernant le rendement de la détention porcine, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de la détention porcine, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_17280	Concernant le rendement de la RTPP, exploitation de saillie, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de la RTPP, exploitation de saillie, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_17285	Concernant le rendement de la RTPP, exploitation de mise bas, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de la RTPP, exploitation de mise bas, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_17290	Concernant le rendement de la RTPP, exploitation d'avancement de porcelets, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de la RTPP, exploitation d'avancement de porcelets, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_17295	Concernant le rendement de la RTPP, exploitation de gestation, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de la RTPP, exploitation de gestation, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_17300	Le cheptel moyen des poules pondeuses est au moins 1/4 du cheptel initial + cheptel final (rendement > 5'000 francs).	Le cheptel moyen des poules pondeuses n'est pas au moins 1/4 du cheptel initial + cheptel final.
014_17400	Le rendement total par poule pondeuse se situe sur une échelle plausible (de 25 à 200).	Le rendement total par poule pondeuse n'est pas plausible.
014_17500	Concernant le rendement des poules pondeuses, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement des poules pondeuses, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_17600	Le cheptel moyen des poulets d'engraissement est au moins 1/4 du cheptel initial + cheptel final (rendement > 5'000 francs).	Le cheptel moyen des poulets d'engraissement n'est pas au moins 1/4 du cheptel initial + cheptel final.
014_17800	Le cheptel moyen de gros bétail à l'engrais est au moins 1/4 du cheptel initial + cheptel final (rendement > 5'000 francs).	Le cheptel moyen de gros bétail à l'engrais n'est pas au moins 1/4 du cheptel initial + cheptel final.
014_17900	Le rendement total par UGB-gros bétail à l'engrais se situe sur une échelle plausible (de 1000 à 20'000).	Le rendement total par UGB-gros bétail à l'engrais n'est pas plausible.
014_18000	Concernant le rendement de l'élevage de moutons, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de l'élevage de moutons, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_18100	Concernant le rendement de l'élevage de chevaux (y compris pension), le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de l'élevage de chevaux (y compris pension), le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_18200	Concernant le rendement de l'élevage de chèvres, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de l'élevage de chèvres, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_18300	Concernant le rendement de l'élevage bovin, le nombre moyen d'animaux est indiqué (vaches laitières, vaches nourrices, gros bétail à l'engrais).	Concernant le rendement de l'élevage bovin, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_18400	Concernant le rendement des veaux à l'engrais, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement des veaux à l'engrais, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_18500	Concernant le rendement des poulets à l'engrais, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement des poulets à l'engrais, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_18600	Concernant le rendement du gros bétail à l'engrais, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement du gros bétail à l'engrais, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_18700	Concernant le rendement des vaches nourrices, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement des vaches nourrices, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_18800	Concernant le rendement de l'engraissement de veaux pour tiers, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de l'engraissement de veaux pour tiers, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_18900	Concernant le rendement de l'engraissement de porcs pour tiers, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de l'engraissement de porcs pour tiers, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_19000	Concernant le rendement de l'engraissement de poulets pour tiers, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de l'engraissement de poulets pour tiers, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_19100	Concernant le rendement de l'engraissement de dindes pour tiers, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de l'engraissement de dindes pour tiers, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_19200	Concernant le rendement de l'engraissement d'autres animaux pour tiers, le nombre moyen d'animaux est indiqué.	Concernant le rendement de l'engraissement d'autres animaux pour tiers, le nombre moyen d'animaux n'est pas indiqué.
014_19305	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; vaches.	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; vaches.
014_19310	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; génisses, taureaux de plus de 2 ans	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; génisses, taureaux de plus de 2 ans
014_19315	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; génisses, taureaux de 1 à 2 ans	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; génisses, taureaux de 1 à 2 ans
014_19320	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; génisses, taureaux et boeufs de plus de 4 mois (animaux à l'engrais uniquement)	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; génisses, taureaux et boeufs de plus de 4 mois (animaux à l'engrais uniquement)
014_19325	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; jeune bétail d'élevage de 4 à 12 mois	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; jeune bétail d'élevage de 4 à 12 mois
014_19330	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; veaux d'élevage de moins de 4 mois	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; veaux d'élevage de moins de 4 mois
014_19335	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; veaux destinés à l'engraissement de moins de 4 mois	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; veaux destinés à l'engraissement de moins de 4 mois
014_19340	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; veaux à l'engrais	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; veaux à l'engrais
014_19405	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; vaches.	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; vaches.
014_19410	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; génisses, taureaux de plus de 2 ans	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; génisses, taureaux de plus de 2 ans
014_19415	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; génisses, taureaux de 1 à 2 ans	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; génisses, taureaux de 1 à 2 ans
014_19420	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; génisses, taureaux et boeufs de plus de 4 mois (animaux à l'engrais uniquement)	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; génisses, taureaux et boeufs de plus de 4 mois (animaux à l'engrais uniquement)

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_19425	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; jeune bétail d'élevage de 4 à 12 mois	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; jeune bétail d'élevage de 4 à 12 mois
014_19430	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; veaux d'élevage de moins de 4 mois	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; veaux d'élevage de moins de 4 mois
014_19435	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; veaux destinés à l'engraissement de moins de 4 mois	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; veaux destinés à l'engraissement de moins de 4 mois
014_19440	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Bétail laitier et élevage; veaux à l'engrais	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: bétail laitier et élevage; veaux à l'engrais
014_19505	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Vaches nourrices et allaitantes; vaches	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: vaches nourrices et allaitantes; vaches
014_19510	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Vaches nourrices et allaitantes; génisses, taureaux de plus de 2 ans	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: vaches nourrices et allaitantes; génisses, taureaux de plus de 2 ans
014_19515	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Vaches nourrices et allaitantes; génisses, taureaux de 1 à 2 ans	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: vaches nourrices et allaitantes; génisses, taureaux de 1 à 2 ans
014_19520	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Vaches nourrices et allaitantes; veaux de moins de 1 an	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: vaches nourrices et allaitantes; veaux de moins de 1 an
014_19605	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Vaches nourrices et allaitantes; vaches	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: vaches nourrices et allaitantes; vaches
014_19610	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Vaches nourrices et allaitantes; génisses, taureaux de plus de 2 ans	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: vaches nourrices et allaitantes; génisses, taureaux de plus de 2 ans
014_19615	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Vaches nourrices et allaitantes; génisses, taureaux de 1 à 2 ans	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: vaches nourrices et allaitantes; génisses, taureaux de 1 à 2 ans
014_19620	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Vaches nourrices et allaitantes; veaux de moins de 1 an	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: vaches nourrices et allaitantes; veaux de moins de 1 an
014_19705	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Engraissement de gros bétail; génisses, taureaux et bœufs de plus de 4 mois	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: engraissement de gros bétail; génisses, taureaux et bœufs de plus de 4 mois
014_19710	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Engraissement de gros bétail; génisses, taureaux et bœufs de moins de 4 mois	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: engraissement de gros bétail; génisses, taureaux et bœufs de moins de 4 mois
014_19805	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Engraissement de gros bétail; génisses, taureaux et bœufs de plus de 4 mois	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: engraissement de gros bétail; génisses, taureaux et bœufs de plus de 4 mois
014_19810	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Engraissement de gros bétail; génisses, taureaux et bœufs de moins de 4 mois	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: engraissement de gros bétail; génisses, taureaux et bœufs de moins de 4 mois

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_19900	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Engraissement de veaux	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Engraissement de veaux
014_20000	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Engraissement de veaux	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Engraissement de veaux
014_20100	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de chevaux	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de chevaux
014_20200	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de chevaux	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de chevaux
014_20300	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de moutons	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de moutons
014_20400	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de moutons	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de moutons
014_20500	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de chèvres	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de chèvres
014_20600	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de chèvres	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Elevage de chèvres
014_20705	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs en général; truies allaitantes et truies non allaitantes de plus de 6 mois	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs en général; truies allaitantes et truies non allaitantes de plus de 6 mois
014_20710	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs en général; verrats	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs en général; verrats
014_20715	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs en général; porcelets sevrés, remontes jusqu'à 6 mois et porcs à l'engrais	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs en général; porcelets sevrés, remontes jusqu'à 6 mois et porcs à l'engrais
014_20720	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs en général; porcelets allaités, non sevrés	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs en général; porcelets allaités, non sevrés
014_20805	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs en général; truies allaitantes et truies non allaitantes de plus de 6 mois	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs en général; truies allaitantes et truies non allaitantes de plus de 6 mois
014_20810	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs en général; verrats	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs en général; verrats
014_20815	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs en général; porcelets sevrés, remontes jusqu'à 6 mois et porcs à l'engrais	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs en général; porcelets sevrés, remontes jusqu'à 6 mois et porcs à l'engrais
014_20820	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs en général; porcelets allaités, non sevrés	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs en général; porcelets allaités, non sevrés

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_20905	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs d'élevage; truies allaitantes et truies non allaitantes de plus de 6 mois	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs d'élevage; truies allaitantes et truies non allaitantes de plus de 6 mois
014_20910	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs d'élevage; verrats	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs d'élevage; verrats
014_20915	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs d'élevage; porcelets sevrés, remontes jusqu'à 6 mois (et porcs à l'engrais)	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs d'élevage; porcelets sevrés, remontes jusqu'à 6 mois (et porcs à l'engrais)
014_20920	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs d'élevage; porcelets allaités, non sevrés	Le cheptel initial et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs d'élevage; porcelets allaités, non sevrés
014_21005	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs d'élevage; truies allaitantes et truies non allaitantes de plus de 6 mois	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs d'élevage; truies allaitantes et truies non allaitantes de plus de 6 mois
014_21010	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs d'élevage; verrats	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs d'élevage; verrats
014_21015	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs d'élevage; porcelets sevrés, remontes jusqu'à 6 mois (et porcs à l'engrais)	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs d'élevage; porcelets sevrés, remontes jusqu'à 6 mois (et porcs à l'engrais)
014_21020	Le cheptel final et la valeur d'inventaire correspondent, cf. Dir. chap. 3.4.2, 10.2.5: Porcs d'élevage; porcelets allaités, non sevrés	Le cheptel final et la valeur d'inventaire ne correspondent pas: porcs d'élevage; porcelets allaités, non sevrés
014_21100	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Porcs d'engraisement	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Porcs d'engraisement
014_21200	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Porcs d'engraisement	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Porcs d'engraisement
014_21300	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de saillie	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de saillie
014_21400	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de saillie	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Production de porcelets répartie sur plusieurs exploitations, exploitation de saillie
014_21510	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas: Truies	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas: Truies
014_21520	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas: Porcelets sevrés.	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas; Porcelets sevrés.
014_21530	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas: Porcelets allaités.	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas; Porcelets allaités.
014_21610	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas: Truies.	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas: Truies.
014_21620	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas; Porcelets sevrés.	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas; Porcelets sevrés.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_21630	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas; Porcelets allaités.	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de mise bas; Porcelets allaités.
014_21640	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation d'avancement de porcelets.	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation d'avancement de porcelets.
014_21650	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation d'avancement de porcelets.	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation d'avancement de porcelets.
014_21660	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de gestation.	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de gestation.
014_21670	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de gestation.	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement); RTTP, exploitation de gestation.
014_21700	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Poules	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Poules
014_21800	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Poules	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Poules
014_21900	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Poulettes, jeunes coqs et poussins	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Poulettes, jeunes coqs et poussins
014_22000	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Poulettes, jeunes coqs et poussins	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Poulettes, jeunes coqs et poussins
014_22100	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Poulets d'engraissement	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Poulets d'engraissement
014_22200	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Poulets d'engraissement	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Poulets d'engraissement
014_22300	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Dindes	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Dindes
014_22400	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Dindes	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Dindes
014_22500	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Autres volailles	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Autres volailles
014_22600	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Autres volailles	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Autres volailles
014_22700	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Autres animaux consommant des fourrages grossiers	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Autres animaux consommant des fourrages grossiers
014_22800	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Autres animaux consommant des fourrages grossiers	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Autres animaux consommant des fourrages grossiers
014_22900	Le cheptel initial a une valeur d'inventaire (ou inversement) Abeilles	Le cheptel initial n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Abeilles
014_23000	Le cheptel final a une valeur d'inventaire (ou inversement) Abeilles	Le cheptel final n'a pas de valeur d'inventaire (ou inversement) Abeilles
014_23400	S'il n'y a pas de mouvements internes vers la para-agriculture, dans le cadre de l'élevage porcin (francs), on considère que: Mouvements Internes Sorties = Mouvements Internes Entrées.	Dans le cadre de l'élevage porcin, les mouvements internes sorties ne correspondent pas aux mouvements internes entrées (pas de mouvements internes vers la para-agriculture).
014_23500	S'il n'y a pas de mouvements internes vers la para-agriculture, dans le cadre de l'élevage bovin (francs), on considère que: Mouvements Internes Sorties = Mouvements Internes Entrées	Dans le cadre de l'élevage bovin, les mouvements internes sorties ne correspondent pas aux mouvements internes entrées (pas de mouvements internes vers la para-agriculture).

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_23600	Dans la branche de production Bétail laitier et élevage, les nombres indiqués s'utilisent comme suit: Cheptel initial + naissances + entrées sans les naissances – animaux périss – sorties sans les animaux périss = cheptel final (cf. Dir. chap. 10.2.5)	Dans la branche de production Bétail laitier et élevage, les nombres indiqués ne s'utilisent pas comme suit: Cheptel initial + naissances + entrées sans les naissances – animaux périss – sorties sans les animaux périss = cheptel final
014_23700	Dans la branche de production Vaches nourrices et allaitantes, les nombres indiqués s'utilisent comme suit: Cheptel initial + naissances + entrées sans les naissances – animaux périss – sorties sans les animaux périss = cheptel final (cf. Dir. chap. 10.2.5)	Dans la branche de production Vaches nourrices et allaitantes, les nombres indiqués ne s'utilisent pas comme suit: Cheptel initial + naissances + entrées sans les naissances – animaux périss – sorties sans les animaux périss = cheptel final
014_23800	Dans la branche de production Engraissement de gros bétail, les nombres indiqués s'utilisent comme suit: Cheptel initial + naissances + entrées sans les naissances – animaux périss – sorties sans les animaux périss = cheptel final (cf. Dir. chap. 10.2.5)	Dans la branche de production Engraissement de gros bétail, les nombres indiqués ne s'utilisent pas comme suit: Cheptel initial + naissances + entrées sans les naissances – animaux périss – sorties sans les animaux périss = cheptel final
014_23900	Dans la branche de production Engraissement de veaux, les nombres indiqués s'utilisent comme suit: Cheptel initial + naissances + entrées sans les naissances – animaux périss – sorties sans les animaux périss = cheptel final (cf. Dir. chap. 10.2.5)	Dans la branche de production Engraissement de veaux, les nombres indiqués ne s'utilisent pas comme suit: Cheptel initial + naissances + entrées sans les naissances – animaux périss – sorties sans les animaux périss = cheptel final
014_24100	Dans la branche de production Engraissement porcin, les nombres indiqués s'utilisent comme suit: Cheptel initial + naissances + entrées sans les naissances – animaux périss – sorties sans les animaux périss = cheptel final (cf. Dir. chap. 10.2.5)	Dans la branche de production Engraissement porcin, les nombres indiqués ne s'utilisent pas comme suit: Cheptel initial + naissances + entrées sans les naissances – animaux périss – sorties sans les animaux périss = cheptel final
014_24200	L'utilisation du lait produit est répartie entre les secteurs correspondants (cf. Dir. chap. 10.3.1). Le prix du lait obtenu est plausible (échelle de 0.45 à 1.80 Fr./kg, lait vendu >10'000 kg ou prestations tirées de la vente du lait >5'000 francs).	Le prix du lait n'est pas plausible.
014_24300	L'utilisation du lait produit est répartie entre les secteurs correspondants (cf. Dir. chap. 10.3.1). Les données techniques et financières relatives à la vente de lait sont fournies (lait vendu >10'000 kg ou prestations tirées de la vente du lait >5'000 francs).	Les données techniques ou financières relatives à la vente du lait ne sont pas indiquées.
014_24400	L'utilisation du lait produit est répartie entre les secteurs correspondants (cf. Dir. chap. 10.3.1). Le lait produit par vache est plausible (échelle de 1'000 à 15'000 kg).	Le lait produit par vache n'est pas plausible.
014_24500	L'utilisation du lait produit est répartie entre les secteurs correspondants (cf. Dir. chap. 10.3.1). Les vaches laitières sont accompagnées de l'indication du lait produit.	Le lait produit n'est pas indiqué (vaches laitières >0).
014_24600	L'utilisation du lait produit est répartie entre les secteurs correspondants (cf. Dir. chap. 10.3.1). Le lait vendu est accompagné de l'indication des vaches produisant du lait commercialisé (lait vendu >10'000 kg).	Les vaches produisant du lait commercialisé ne sont pas indiquées (lait vendu >10'000).

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_24700	L'utilisation du lait produit est répartie entre les secteurs correspondants (cf. Dir. chap. 10.3.1). Le lait vendu par vache produisant du lait commercialisé est plausible (>1'000 kg/vache).	La quantité de lait vendu par vache produisant du lait commercialisé n'est pas plausible (<=1'000 kg/vache).
014_25100	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 104). Le prix de prise en location est plausible (échelle de 0.01 à 1.50 Fr./kg).	Commerce de droits de livraison de lait: Le prix de prise en location (Fr./kg) n'est pas plausible.
014_25200	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 10.4).	Commerce de droits de livraison de lait: les données techniques (kg) relatives de droits de livraison de lait pris en location font défaut.
014_25300	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 10.4).	Commerce de droits de livraison de lait: les données financières relatives de droits de livraison de lait pris en location font défaut.
014_25400	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 104). Le prix de mise en location est plausible (échelle de 0.01 à 1.50 Fr./kg).	Commerce de droits de livraison de lait: Le prix de mise en location (Fr./kg) n'est pas plausible.
014_25500	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 10.4).	Commerce de droits de livraison de lait: les données techniques (kg) relatives de droits de livraison de lait mis en location font défaut.
014_25600	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 10.4).	Commerce de droits de livraison de lait: les données financières relatives de droits de livraison de lait mis en location font défaut.
014_25700	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 104). Le prix d'achat est plausible (échelle de 0.10 à 5.00 Fr./kg).	Commerce de droits de livraison de lait: Le prix d'achat (Fr./kg) n'est pas plausible.
014_25800	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 10.4).	Commerce de droits de livraison de lait: les données techniques (kg) relatives de droits de livraison de lait acheté font défaut.
014_25900	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 10.4).	Commerce de droits de livraison de lait: les données financières relatives de droits de livraison de lait acheté font défaut.
014_26000	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 104). Le prix de vente est plausible (échelle de 0.10 à 5.00 Fr./kg).	Commerce de droits de livraison de lait: Le prix de vente (Fr./kg) n'est pas plausible.
014_26100	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 10.4).	Commerce de droits de livraison de lait: les données techniques (kg) relatives de droits de livraison de lait vendu font défaut.
014_26200	En ce qui concerne le commerce de droits de livraison de lait, les données techniques (kg) et les données financières sont fournies (cf. Dir. chap. 10.4).	Commerce de droits de livraison de lait: les données financières relatives de droits de livraison de lait vendu font défaut.
014_30000	La perception de contributions BIO suppose l'existence d'une exploitation BIO.	Soit la forme de production est fausse, soit les contributions sont fausses (perception de contributions Bio, mais exploitation pas Bio).
014_30100	Les exploitations non-BIO ne perçoivent aucune contribution BIO.	Soit la forme de production est fausse, soit les contributions sont fausses (pas de contributions Bio malgré exploitation Bio).
014_30500	Les contributions SST supposent la participation à un programme SST (cf. Dir. chap. 7.1.1 et 10.5.2).	Les informations relatives à la participation à un programme SST font défaut.



No.	Tests de la plausibilité	Messages
<b>014_30600</b>	Les contributions SRPA supposent la participation à un programme SRPA (cf. Dir. chap. 7.1.1 et 10.5.2).	Les informations relatives à la participation à un programme SRPA font défaut.
<b>014_30700</b>	Les contributions SST supposent la participation à un programme SST (cf. Dir. chap. 7.1.1 et 10.5.2).	Les contributions SSP ne sont pas indiquées.
<b>014_30800</b>	Les contributions SRPA supposent la participation à un programme SRPA (cf. Dir. chap. 7.1.1 et 10.5.2).	Les contributions SRPA ne sont pas indiquées.
<b>014_31000</b>	Les contributions pour cultures particulières de graines oléagineuses sont plausibles (échelle de 500 à 900 francs par hectare, cf. Dir. chap. 7.2).	Les contributions pour cultures particulières de graines oléagineuses ne sont pas plausibles.
<b>014_31100</b>	Les contributions pour cultures particulières de féveroles et de pois protéagineux sont plausibles (échelle de 800 à 1'200 francs par hectare, cf. Dir. chap. 7.2).	Les contributions pour cultures particulières de féveroles et de pois protéagineux ne sont pas plausibles.
<b>014_31200</b>	annulé	
<b>014_31320</b>	Les pois à battre ne donnent pas droit à des contributions pour cultures particulières. Toutefois, si les pois à battre sont récoltés (moissonnage-battage) comme pois protéagineux (aliments pour animaux), une demande pour des contributions pour cultures particulières peut être déposée.	Les contributions pour cultures particulières des pois à battre ne sont pas plausibles.
<b>014_31350</b>	Les contributions pour cultures particulières aux betteraves sucrières sont plausibles (échelle de 1'400 à 1'800 francs par hectare, cf. Dir. chap. 7.2).	Les contributions pour cultures particulières aux betteraves sucrières ne sont pas plausibles.
<b>014_31500</b>	Les contributions à la biodiversité sont indiquées avec mention des surfaces correspondantes ou des arbres (cf. Dir. chap. 7.1.1, 9.4 et 13.5.2).	Les surfaces donnant droit à contribution ou les arbres ne sont pas indiqués.
<b>014_31600</b>	annulé	
<b>014_31700</b>	Les contributions Extenso pour les surfaces de céréales panifiables correspondantes sont plausibles (<500 francs par hectare, >20 ares, cf. Dir. chap. 7.2).	Les contributions Extenso céréales panifiables ne sont pas plausibles.
<b>014_31800</b>	Les contributions Extenso pour les surfaces de céréales fourragères correspondantes sont plausibles (< 500 francs par hectare, >20 ares, cf. Dir. chap. 7.2).	Les contributions Extenso céréales fourragères ne sont pas plausibles.
<b>014_31900</b>	Les contributions Extenso pour les surfaces de colza correspondantes sont plausibles (< 500 francs par hectare, >20 ares cf. Dir. chap. 7.2).	Les contributions Extenso colza ne sont pas plausibles.
<b>014_31910</b>	Les contributions Extenso pour les surfaces de tournesols correspondantes sont plausibles (< 500 francs par hectare, >20 ares cf. Dir. chap. 7.2).	Les contributions Extenso tournesols ne sont pas plausibles.
<b>014_31915</b>	Les contributions Extenso pour les surfaces de légumineuses à grains correspondantes sont plausibles (< 500 francs par hectare, >20 ares cf. Dir. chap. 7.2).	Les contributions Extenso légumineuses à grains ne sont pas plausibles.
<b>014_32100</b>	L'année de conversion à l'agriculture biologique et la forme de production correspondent.	L'année de conversion à l'agriculture biologique n'est pas indiquée ou n'est pas plausible.
<b>014_32200</b>	annulé	

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_40500	Les prestations tirées des surfaces données en fermage sont indiquées avec mention de la surface correspondante (cf. Dir. chap. 13.5.1).	Les surfaces données en fermage ne sont pas indiquées (prestations tirées du fermage > 0).
014_40510	Prestations para-agricoles non attribuables, diverses prestations sont expliquées.	Prestations para-agricoles non attribuables, diverses prestations sont très élevées (centres de production 790-799 > 100'000 francs).
014_40520	Coûts non attribuables des prestations para-agricoles, diverses prestations sont expliquées.	Coûts non attribuables des prestations para-agricoles, diverses prestations sont très élevées (centres de production 790-799 > 100'000 francs).
014_40530	Les chiffre d'affaires de vente direct il a coûts directs. (Prestation brute vente direct > 5'000 francs)	Chiffre d'affaires de vente direct sans coûts directs. (Prestation brute vente direct > 5'000 francs)
014_40600	Les fermages de parcelles sont indiqués avec mention de la surface correspondante (cf. Dir. chap. 8.5.2 et 13.5.1).	Les surfaces prises en fermage ne sont pas indiquées.
014_40800	La surface du domaine complet en fermage est indiquée avec mention des fermages du domaine complet et inversement (cf. Dir. chap. 8.5.2 et 13.5.1).	La surface du domaine complet en fermage ou les fermages du domaine complet ne sont pas indiqués.
014_40900	Lorsque les intérêts des dettes dépassent 5'000 francs, les capitaux étrangers sont compris dans l'inventaire initial et/ou final.	Les capitaux étrangers relatifs aux intérêts des dettes ne sont pas indiqués dans l'inventaire initial et/ou final.
014_41000	Les coûts du personnel (seuil: plus de 2'000 francs) sont indiqués avec mention des jours de travail (rémunérés) correspondants (cf. Dir. chap. 6.2).	Les jours de travail (rémunérés) ne sont pas mentionnés (coût du personnel sans valeur locative > 2'000 francs).
014_41100	Les coûts du personnel font également partie des jours de travail (rémunérés) (cf. Dir. chap. 6.2).	Les coûts du personnel ne sont pas indiqués (jours de travail rémunérés > 0).
014_41110	Le part de la consommation privée des coûts de la main-d'oeuvre est plausible.	Le part de la consommation privée des coûts de la main-d'oeuvre salariée est négatif.
014_41500	Les capitaux étrangers à long terme avec intérêts doivent être accompagnés des intérêts des dettes correspondants (capitaux étrangers à long terme avec intérêts >10'000 francs cf. Dir. chap. 3.5.3).	Les intérêts des dettes ne sont pas indiqués (capitaux étrangers à long terme avec intérêts > 10'000 francs).
014_49500	Valeurs positives. Actifs financiers circulants. Bilan d'ouverture ou de clôture.	Poste de bilan négatif. Actifs financiers circulants. Bilan d'ouverture ou de clôture.
014_49510	Valeurs positives. Avances de culture. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Avances de culture. Bilan d'ouverture ou de clôture.
014_49520	Valeurs positives. Production végétale (agents de production). Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Production végétale (agents de production). Bilan d'ouverture ou de clôture.
014_49530	Valeurs positives. Production végétale (produits, prestations). Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Production végétale (produits, prestations). Bilan d'ouverture ou de clôture.
014_49540	Valeurs positives. Production animale (agents de production). Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Production animale (agents de production) Bilan d'ouverture ou de clôture.
014_49550	Valeurs positives. Para-agriculture (agents de production, coûts). Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Para-agriculture (agents de production, coûts). Bilan d'ouverture ou de clôture.
014_49560	Valeurs positives. Para-agriculture (produits, prestations). Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Para-agriculture (produits, prestations). Bilan d'ouverture ou de clôture.
014_49570	Valeurs positives. Autres actifs circulants. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Autres actifs circulants. Bilan d'ouverture ou de clôture.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
<b>014_49580</b>	Valeurs positives. Auto (utilisation mixte). Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Auto (utilisation mixte). Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49590</b>	Valeurs positives. Machines, forces de traction, autres immobilisations corporelles meubles. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Machines, forces de traction, autres immobilisations corporelles meubles. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49600</b>	Valeurs positives. Machines et outils sans forces de traction/transporteurs, autres immobilisations corporelles meubles. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Machines et outils sans forces de traction/transporteurs, autres immobilisations corporelles meubles. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49610</b>	Valeurs positives. Forces de traction, transporteurs, autres immobilisations corporelles meubles. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Forces de traction, transporteurs, autres immobilisations corporelles meubles. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49620</b>	Valeurs positives. Installations fixes. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Installations fixes. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49630</b>	Valeurs positives. Bâtiments ruraux. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Bâtiments ruraux. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49640</b>	Valeurs positives. Bâtiments d'habitation. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Bâtiments d'habitation. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49650</b>	Valeurs positives. Cultures pérennes. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Cultures pérennes. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49660</b>	Valeurs positives. Terres. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Terres. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49670</b>	Valeurs positives. Améliorations foncières. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Améliorations foncières. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49680</b>	Valeurs positives. Immobilisations financières, parts sociales. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Immobilisations financières, parts sociales. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49690</b>	Valeurs positives. Immobilisations incorporelles. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Immobilisations incorporelles. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49700</b>	Valeurs positives. Liquidités et titres hors exploitation. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Liquidités et titres hors exploitation. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49710</b>	Valeurs positives. Créances à court terme (y compris du croire) hors exploitation. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Créances à court terme (y compris du croire) hors exploitation. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49720</b>	Valeurs positives. Stocks et travaux en cours hors exploitation. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Stocks et travaux en cours hors exploitation. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49730</b>	Valeurs positives. Séparation active des exercices hors exploitation. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Séparation active des exercices hors exploitation. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49740</b>	Valeurs positives. Animaux hors exploitation. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Animaux hors exploitation. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49750</b>	Valeurs positives. Immobilisations corporelles meubles hors exploitation. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Immobilisations corporelles meubles. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49760</b>	Valeurs positives. Immobilisations corporelles immeubles hors exploitation. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Immobilisations corporelles immeubles hors exploitation. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49770</b>	Valeurs positives. Immobilisations financières et incorporelles hors exploitation. Charges activées. Bilan d'ouverture et de clôture.	Poste de bilan négatif. Immobilisations financières et incorporelles hors exploitation. Charges activées. Bilan d'ouverture ou de clôture.
<b>014_49900</b>	Valeurs positives. Droit d'habitation. Bilan de clôture.	Poste de bilan négatif. Droit d'habitation. Bilan de clôture.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_50000	Les exploitations en propriété ont des valeurs des terres inscrites au bilan de clôture.	Les valeurs des terres ne figurent pas dans le bilan de clôture (propriétaires).
014_50100	Les exploitations en propriété sans SAU n'ont pas de valeurs des terres inscrites au bilan de clôture.	Valeurs des terres au bilan de clôture, mais pas de SAU (propriétaires).
014_50200	Les exploitations en propriété possédant plus de 100 ares de surfaces viticoles indiquent la valeur des vignes dans le bilan de clôture.	La valeur des vignes n'est pas indiquée dans le bilan de clôture (propriétaires avec plus de 100 ares de vignes).
014_50300	Les exploitations en propriété possédant plus de 100 ares de cultures fruitières (sans l'arboriculture extensive) indiquent la valeur des cultures fruitières dans le bilan de clôture.	La valeur des cultures fruitières n'est pas indiquée dans le bilan de clôture (propriétaires avec plus de 100 ares de cultures fruitières (sans l'arboriculture extensive)).
014_50400	Les exploitations en propriété indiquent la valeur des bâtiments dans le bilan de clôture.	La valeur des bâtiments n'est pas indiquée dans le bilan de clôture (propriétaires).
014_50500	Les exploitations en propriété dont la valeur des bâtiments ruraux dépasse 1000 francs dans le bilan de clôture indiquent également les amortissements sur les bâtiments ruraux.	Les amortissements des bâtiments ruraux ne sont pas indiqués (propriétaires dont la valeur des bâtiments ruraux dépasse 1000 francs dans le bilan de clôture).
014_50600	Les modifications d'inventaire au bilan correspondent aux variations des stocks dans le compte d'exploitation: Stocks/avances de culture. Semences et plants achetés et produits à l'exploitation.	Les modifications d'inventaire au bilan ne correspondent pas aux variations des stocks dans le compte d'exploitation: Stocks/avances de culture. Semences et plants achetés et produits à l'exploitation.
014_50700	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): auto	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles : auto
014_50800	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): machines, forces de tractions, autres immobilisations corporelles meubles.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: machines, forces de tractions, autres immobilisations corporelles meubles.
014_51100	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): installations fixes.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: installations fixes.
014_51200	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): améliorations foncières.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: améliorations foncières.
014_51300	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): bâtiments ruraux.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: bâtiments ruraux.
014_51400	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): bâtiment d'habitation.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: bâtiment d'habitation.
014_51500	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): vignes.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: vignes.
014_51600	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): arbres fruitiers haute-tige (sans les terres) ou petits vergers.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: arbres fruitiers haute-tige (sans les terres) ou petits vergers.
014_51700	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): cultures fruitières y comp. jeunes plantations.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: cultures fruitières y comp. jeunes plantations.
014_51800	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): fraises pluriannuelles.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: fraises pluriannuelles.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_51900	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): framboises.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: framboises.
014_52000	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): autres baies.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: autres baies.
014_52100	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): plantes aromatiques et médicinales.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: plantes aromatiques et médicinales.
014_52200	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): jonc de Chine.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: jonc de Chine.
014_52300	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): autres matières premières renouvelables pluriannuelles.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: autres matières premières renouvelables pluriannuelles.
014_52400	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): houblon.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: houblon.
014_52500	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): autres cultures spéciales pluriannuelles.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: autres cultures spéciales pluriannuelles.
014_52600	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): sapins de Noël (sur SAU).	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: sapins de Noël (sur SAU).
014_52700	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): cultures horticoles plein champ.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: cultures horticoles plein champ.
014_52800	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): autres cultures pérennes.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: autres cultures pérennes.
014_52900	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): cultures pérennes lors de reprises d'exploitation (sans les vignes ni les arbres fruitiers).	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: cultures pérennes lors de reprises d'exploitation (sans les vignes ni les arbres fruitiers).
014_53000	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): terres.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: terres.
014_53050	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.3): immobilisations financières, parts sociales, immobilisations incorporelles.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles: immobilisations financières, parts sociales, immobilisations incorporelles.
014_53300	Les amortissements ordinaires dans le bilan correspondent aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: bâtiments (bâtiments d'habitation et bâtiments ruraux).	Les amortissements ordinaires dans le bilan ne correspondent pas aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: bâtiments (bâtiments d'habitation et bâtiments ruraux).
014_53400	Les amortissements ordinaires dans le bilan correspondent aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: installations fixes.	Les amortissements ordinaires dans le bilan ne correspondent pas aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: installations fixes.
014_53500	Les amortissements ordinaires dans le bilan correspondent aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: améliorations foncières	Les amortissements ordinaires dans le bilan ne correspondent pas aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: améliorations foncières.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_53600	Les amortissements ordinaires dans le bilan correspondent aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: machines, forces de tractions, autres immobilisations corporelles meubles.	Les amortissements ordinaires dans le bilan ne correspondent pas aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: machines, forces de tractions, autres immobilisations corporelles meubles.
014_53700	Les amortissements ordinaires dans le bilan correspondent aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: auto.	Les amortissements ordinaires dans le bilan ne correspondent pas aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: auto.
014_53800	Les amortissements ordinaires dans le bilan correspondent aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: cultures pérennes.	Les amortissements ordinaires dans le bilan ne correspondent pas aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: cultures pérennes.
014_53900	Les amortissements ordinaires dans le bilan correspondent aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: forêt, bois.	Les amortissements ordinaires dans le bilan ne correspondent pas aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: forêt, bois.
014_54000	Les amortissements ordinaires dans le bilan correspondent aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: immobilisations incorporelles.	Les amortissements ordinaires dans le bilan ne correspondent pas aux amortissements ordinaires dans le compte d'exploitation: immobilisations incorporelles.
014_54100	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): créanciers, obligations à court terme.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): créanciers, obligations à court terme.
014_54200	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): passifs de régularisation, passifs transitoires.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): passifs de régularisation, passifs transitoires.
014_54300	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): provisions à court terme.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): provisions à court terme.
014_54600	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): hypothèques.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): hypothèques.
014_54700	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): capital étranger restant, à long terme avec intérêts.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): capital étranger restant, à long terme avec intérêts.
014_54800	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): crédits d'investissements restants.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): crédits d'investissements restants.
014_54900	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): crédit d'investissement, aide initiale.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): crédit d'investissement, aide initiale.
014_55000	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): crédit d'investissement, maison d'habitation.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): crédit d'investissement, maison d'habitation.
014_55100	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): crédit d'investissement, bâtiments ruraux.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): crédit d'investissement, bâtiments ruraux.
014_55200	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): crédit d'investissement, aide à l'exploitation.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): crédit d'investissement, aide à l'exploitation.
014_55300	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): bonifications de salaire.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): bonifications de salaire.
014_55310	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): prêts à l'épouse/époux.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): prêts à l'épouse/époux.
014_55320	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): Provisions pour investissements de remplacement.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): Provisions pour investissements de remplacement.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_55400	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): capital étranger restant, à long terme sans intérêts.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): capital étranger restant, à long terme sans intérêts.
014_55500	Les modifications du bilan durant l'exercice sont plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): capital étranger à long terme, hors exploitation.	Les modifications du bilan durant l'exercice ne sont pas plausibles (cf. Dir. chap. 3.5.1): capital étranger à long terme, hors exploitation.
014_55600	Capital propre de l'entreprise du bilan de clôture du bluclement d'ATWIN correspond au capital propre de l'entreprise au calcul de l'extraction.	Capital propre de l'entreprise du bilan de clôture du bouclement d'ATWIN ne correspond pas au calcul "actif - capital étranger" de l'extraction. Cause: CP uncorrect(s) ou centre(s) uncorrect(s).
014_55700	Capital propre de l'entreprise du bilan d'initial du bluclement d'ATWIN correspond au capital propre de l'entreprise au calcul de l'extraction.	Capital propre de l'entreprise du bilan d'initial du bouclement d'ATWIN ne correspond pas au calcul "actif - capital étranger" de l'extraction. Cause: CP uncorrect(s) ou centre(s) uncorrect(s).
014_55800	Les nouveaux crédits d'investissement (CI) sont saisis séparément (cf. Dir. chap. 3.5.2, 3.5.3), c.-à-d. pas de nouvel emprunt de crédits d'investissements restants.	Nouvel emprunt de crédits d'investissements restants
014_55900	Pour le nouvel enregistrement de bonifications de salaire, les jours de travail (rémunérés) sont indiqués.	Les JT rémunérés ne sont pas indiqués (nouvel enregistrement de bonifications de salaire >0).
014_56100	Double preuve du résultat correcte (bilan calculé des données de l'extraction).	Double preuve du résultat incorrecte. La modification des fonds propres au bilan ne correspond pas à la modification des fonds propres du compte d'exploitation et des transferts de capitaux avec le compte privé.
014_60000	Pour les exploitations individuelles, la déclaration d'intégralité du revenu annexe (RA) est complètement remplie (cf. Dir. chap. 2.1.1, 2.2.5).	La déclaration d'intégralité fait défaut ou n'est pas complète.
014_60100	Pour les exploitations individuelles, la déclaration d'intégralité est remplie (cf. Dir. chap. 2.1.1, 2.2.5): RA tiré d'activités indépendantes.	La déclaration d'intégralité fait défaut ou n'est pas plausible: RA tiré d'activités indépendantes.
014_60200	Pour les exploitations individuelles, la déclaration d'intégralité est remplie (cf. Dir. chap. 2.1.1, 2.2.5): RA tiré d'activités dépendantes.	La déclaration d'intégralité fait défaut ou n'est pas plausible: RA tiré d'activités dépendantes.
014_60300	Pour les exploitations individuelles, la déclaration d'intégralité est remplie (cf. Dir. chap. 2.1.1, 2.2.5): RA tiré des allocations familiales, rentes.	La déclaration d'intégralité fait défaut ou n'est pas plausible: RA tiré des allocations familiales, rentes.
014_60400	Pour les exploitations individuelles, la déclaration d'intégralité est remplie (cf. Dir. chap. 2.1.1, 2.2.5): produit financier tiré de la fortune hors exploitation.	La déclaration d'intégralité fait défaut ou n'est pas plausible: produit financier tiré de la fortune hors exploitation.
014_60500	Pour les exploitations individuelles, la déclaration d'intégralité est remplie (cf. Dir. chap. 2.1.1, 2.2.5): autre RA.	La déclaration d'intégralité fait défaut ou n'est pas plausible: autre RA.
014_60600	Pour les exploitations individuelles, la déclaration d'intégralité est remplie (cf. Dir. chap. 2.1.1, 2.2.5): fortune hors exploitation.	La déclaration d'intégralité fait défaut ou n'est pas plausible: fortune hors exploitation.
014_60700	En ce qui concerne le revenu annexe tiré d'activités indépendantes, les jours de travail (activités indépendantes) sont indiqués (cf. Dir. chap. 2.2.3, 2.2.4, 6.3.2).	En ce qui concerne le revenu annexe tiré d'activités indépendantes (> 1000 francs), les jours de travail (activités indépendantes) ne sont pas indiqués ou le résultat n'est pas plausible.
014_60800	En ce qui concerne le revenu annexe tiré d'activités dépendantes, les jours de travail (activités dépendantes) sont indiqués (cf. Dir. chap. 2.2.3, 2.2.4, 6.3.2): chef(fe) d'exploitation.	En ce qui concerne le revenu annexe tiré d'activités dépendantes (> 2000 francs), les jours de travail (activités dépendantes) ne sont pas indiqués ou le résultat n'est pas plausible: chef(fe) d'exploitation.

No.	Tests de la plausibilité	Messages
014_60900	En ce qui concerne le revenu annexe tiré d'activités dépendantes, les jours de travail (activités dépendantes) sont indiqués (cf. Dir. chap. 2.2.3, 2.2.4, 6.3.2): partenaire.	En ce qui concerne le revenu annexe tiré d'activités dépendantes (> 2000 francs), les jours de travail (activités dépendantes) ne sont pas indiqués ou le résultat n'est pas plausible: partenaire.
014_61000	En ce qui concerne le revenu annexe tiré d'activités dépendantes, les jours de travail (activités dépendantes) sont indiqués (cf. Dir. chap. 2.2.3, 2.2.4, 6.3.2): autres.	En ce qui concerne le revenu annexe tiré d'activités dépendantes (> 2000 francs), les jours de travail (activités dépendantes) ne sont pas indiqués ou le résultat n'est pas plausible: autres.
014_61300	Pour les exploitations individuelles, la consommation privée - AVS/AI/APG est indiquée (cf. Dir. chap. 12.1.1, 12.2): chef(fe) d'exploitation âgé(e) de moins de 65 ans.	La consommation privée - AVS/AI/APG n'est pas indiquée (exploitation individuelle, chef(fe) d'exploitation <65 ans).
014_61400	Pour les exploitations individuelles, la consommation privée - impôts est indiquée (cf. Dir. chap. 12.2).	La consommation privée - impôts n'est pas indiquée (exploitation individuelle).
014_61500	Pour les exploitations individuelles, la consommation privée - assurance accidents et maladies est indiquée (cf. Dir. chap. 12.1.1, 12.2).	La consommation privée - assurance accidents et maladies n'est pas indiquée (exploitation individuelle).
014_61700	Pour les exploitations individuelles, la consommation privée est indiquée (cf. Dir. chap. 2.1.1).	La consommation privée n'est pas indiquée (exploitation individuelle).
014_61710	Pour les exploitations individuelles, la consommation privée est indiquée (cf. Dir. chap. 2.1.1).	La consommation privée n'est pas plausible (exploitation individuelle).
014_61710	Le part de l'activité annexe de la consommation privée est plausible.	Le part de l'activité annexe de la consommation privée est négatif.
014_62100	Modification de la Trésorerie Nette Globale (TNG) dans le tableau de financement correspond à la modification de la TNG du bilan.	Modification de la Trésorerie Nette Globale (TNG) dans le tableau de financement ne correspond pas à la modification de la TNG du bilan.
014_62200	Le revenu agricole (RA) résultant du calcul du rendement brut et des coûts réels correspond au RA résultant du calcul des prestations totales et des coûts totaux.	Le revenu agricole (RA) résultant du calcul du rendement brut et des coûts réels ne correspond pas au RA résultant du calcul des prestations totales et des coûts totaux. (Mouvements internes ne sont pas corrects)